

REGLEMENT INTERIEUR GITE D'ÉTAPE DU BOURG D'HEM

1. Capacité d'accueil

Le Gîte d'étape du Bourg d'Hem est d'une capacité totale de 27 personnes. Il est composé comme suit :

REZ-DE-CHAUSSEE :

- Salle à manger,
- Cuisine,
- Plonge,
- Salon,
- Chambre 1 (Handicapés) : 1 lit en 140 x 190, 1 lit superposé, 1 bonnetière, 1 chevet
- Chambre 2 : 1 lit en 160 x 200, 1 armoire, 2 chevets
- Chambre 3 (Local de veille) : 1 lit simple

ETAGE :

- Chambre 4 - Jaune : 1 lit superposé, 2 lits simples, 1 bonnetière, 1 chevet
- Chambre 5 - Saumon : 1 lit superposé, 1 lit en 140 x 190, 1 bonnetière, 1 chevet
- Chambre 6 - Bleue : 4 lits superposés, 1 armoire, 1 bonnetière, 4 chevets
- Chambre 7 - Rose : 1 lit en 140 x 190, 1 bonnetière
- Chambre 8 - Verte : 1 lit superposé, 1 lit simple, 1 bonnetière, 2 chevets

Toutes les chambres sont équipées d'une salle d'eau et de WC.

2. Durée du séjour

Les chambres sont louées pour une période définie selon des conditions signées et acceptées sur un contrat de location en fonction des tarifs suivants :

- nuitée 1 personne Adulte : 22 €
- nuitée 1 enfant de moins de 12 ans : 10 €.

«1 chèque de caution pour le ménage sera demandé d'un montant de 15 € par chambre, soit 120 € pour la totalité du gîte »

La totalité des nuitées est à régler à l'arrivée dans le gîte.

Le locataire ne pourra en aucun cas se prévaloir d'un quelconque droit au maintien dans les lieux à l'issue de son séjour.

3. Arrivée / départ

Les arrivées sont acceptées jusqu'à 18 heures

Le locataire devra libérer la chambre avant 10 heures

Il est demandé au locataire d'informer de son heure d'arrivée et de départ afin de veiller au bon fonctionnement du gîte d'étape.

Chaque personne doit respecter les lieux et les laisser propres avant son départ.

4. Clés et cartes

La porte d'entrée du gîte est munie d'une serrure à clé. Vous êtes tenus de la tenir fermée. En cas de non respect de cette consigne, il vous incombera la responsabilité de tout vol, dégradation ou autre dégât qui fera alors l'objet d'une facturation.

Avec la clé de votre chambre, une carte vous sera remise pour déclencher l'électricité dans votre chambre.

5. Utilisation des lieux

Le locataire devra assurer le caractère paisible de la location et en faire usage conformément à la destination des lieux et par respect envers les autres locataires présents.

L'ensemble du bâtiment est non fumeur.

Il est demandé de respecter le sommeil des autres locataires et de ne plus faire de bruit après 22h00.

Veillez à éteindre les lumières des parties communes.

Les produits d'entretien à votre disposition se trouvent dans la chaufferie.

Les chambres :

Le client a à sa disposition : un lit, un matelas, un oreiller, une couette, une table de chevet, une armoire commune, des draps et des couvertures supplémentaires sur demande à l'agent d'accueil.

Il est interdit de manger et de boire dans les chambres. Toute dégradation sera facturée au locataire.

Ne laissez aucun objet de valeur dans les chambres. Le propriétaire décline toute responsabilité en cas de vol ou de perte d'objet dans les chambres.

La cuisine :

Elle est en utilisation libre. Elle est sous la responsabilité des clients.

Elle comprend : **cf. inventaire affiché dans la cuisine**

Le salon :

Il est en utilisation libre.

Il comprend : un canapé, une table basse, 2 fauteuils cabriolet

L'utilisation de la télévision est libre.

Une borne WIFI est à la disposition des clients gratuitement.

6. Sécurité

Personnes responsables de la sécurité : M. Jean-Louis BATHIER, Mme Annie FEL

En cas d'accident, d'incendie ou de tout autre problème, appelez les services de secours :

SAMU : 15

POLICE : 17

POMPIERS : 18

Numéro d'urgence européen ou depuis un téléphone portable : 112

Un plan d'évacuation ainsi que les consignes de sécurité sont affichés dans chaque pièce.

7. Parking

Les locataires doivent se garer sur le parking prévu à cet effet devant le gîte et ne pas obstruer le passage.

Le stationnement sur le parking est sous l'entière responsabilité du propriétaire du véhicule. Le propriétaire du gîte d'étape et de séjour décline toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation du véhicule.

8. Eau, électricité, chauffage

Le prix de la nuitée comprend l'eau, l'électricité, le chauffage et la location des draps.

9. Animaux

Les animaux ne sont pas acceptés

10. Ordures ménagères

Des poubelles sont mises à votre disposition pour les déchets.

Nous vous demandons de bien vouloir être attentif au tri sélectif.

11. Contact

Pour tout problème technique vous pouvez contacter la mairie du Bourg d'Hem aux heures d'ouverture :

- lundi de 9h à 12h 30 et de 13h30 à 17h30
- mardi de 9h à 13h00
- mercredi 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h00
- jeudi 9h à 13h
- vendredi 9h à 12h30 et de 13h30 à 16h
- samedi 9h à 12h00

En cas d'urgence, contactez votre responsable d'accueil.